

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



13135960

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

26 JUIL 2013

Le greffier ~~Greffier~~

N° d'entreprise : 0445.046.688

Dénomination

(en entier) : **COMEFI**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de France, 8 à 5544 Hastière

(adresse complète)

V. FOURNAUX
Greffier**Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination - Transfert du siège administratif**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04 juin 2013

Monsieur Roger FISSETTE préside l'assemblée et constate que le capital est entièrement représenté, et qu'il n'y a par conséquent pas lieu de justifier les convocations. L'assemblée est valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le bureau est constitué des présences suivantes :

-Monsieur Roger FISSETTE

-Madame Franciane ROMBAUT ; numéro national avec accord express : 68.06.29-268.41

Les administrateurs sont les suivants :

1) Roger FISSETTE, demeurant au 66 Rue de France à 5544 Heer-Agimont, propriétaire de 1.100 actions sur un total de 1.100 actions, Administrateur Délégué ; PRESENT

2) Jean-Pierre MELY, demeurant à Le Bouveret, Chemin de la Montagne (Suisse), Hôtelier, de nationalité Suisse, ne possédant aucune action, Président Directeur Général, ABSENT.

3) Fabian FISSETTE, demeurant en TANZANIE (Afrique du Sud), ne possédant aucune action, Administrateur. ABSENT

4) Franciane ROMBAUT, demeurant au 66 Rue de France à 5544 Heer-Agimont, Administratrice, PRESENTE

Monsieur Roger FISSETTE, président de la séance, expose l'ordre du jour :

-Point 1 : Cession des actions sociales

-Point 2 : Démissions administrateurs

-Point 3 : Nomination d'un nouveau Administrateur Délégué

-Point 4 : Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

-Point 5 : Transfert du Siège administratif de la SA COMEFI.

-Point 6 : Pouvoirs

-Point 7 : répartitions des actions détenues de la société SA COMEFI.

La séance est ouverte à 18h00, sous la Présidence de Roger FISSETTE, Administrateur Délégué ; Madame Franciane ROMBAUT est désignée comme secrétaire.

L'Assemblée constate que la majorité des parts sociales représentée par Roger Fissette sont présentes ; il n'est pas justifié des convocations. L'Assemblée peut valablement délibérer :

Point 1 : Cession des parts sociales

-En date du 03 juin 2012, les parts sociales de Monsieur Jean-Pierre MELY ont été rachetées par Monsieur FISSETTE Roger. De ce fait, Monsieur Jean-Pierre MELY ne possède plus d'actions dans la société SA COMEFI et est démissionnaire depuis le 30 juin 2012 de son poste de Président Directeur Général et de son pose d'Administrateur.

-En date du 04 juin 2013, les parts sociales de Monsieur Roger FISSETTE, ont été rachetées par Madame Franciane ROMBAUT. De ce fait, Monsieur Roger FISSETTE possède 1 action dans la société COMEFI SA.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2013 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Point 2 : Démissions Administrateurs

1) Monsieur Fabian FISSETTE présente sa démission de son poste d'Administrateur en date du 01 juin 2013.

Le Conseil d'Administration a accepté la démission de Fabian FISSETTE.

2) Monsieur Jean-Pierre MELLY est démissionnaire de son poste de Président Directeur Général depuis le 30 juin 2012 et de celui d'Administrateur à cette même date.

Le Conseil d'Administration a accepté la démission de Jean-Pierre MELLY.

3) Monsieur Roger FISSETTE est démissionnaire de son poste d'Administrateur Délégué depuis le 04 juin 2013 et devient Président Directeur Général à cette même date.

Point 3 : Nomination d'un nouveau Administrateur Délégué

Madame Franciane ROMBAUT est nommée en qualité d'Administrateur Délégué, en lieu et place de Roger FISSETTE et ce, ce même jour 04 juin 2013

Le Conseil d'Administration accepte la nomination de Franciane Rombaut.

Point 4 : Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

Monsieur Roger FISSETTE est nommé en qualité de Président Directeur Général, en lieu et place de Jean-Pierre MELLY en date du 04 juin 2013.

Le Conseil d'Administration accepte la nomination de Roger FISSETTE.

Point 5 : Transfert du Siège Administratif de la SA COMEFI

Transfert du Siège Administratif de la Société COMEFI S.A, anciennement rue Wattimez-Haut 3 à 6210 REVES (Les Bons Villers).

Par décision du Conseil d'Administration, le siège Administratif de la Société COMEFI S.A est transféré au 66 Rue de France à 5544 Heer-Agimont, c'est-à-dire au Siège Social et d'exploitation de ladite société.

Point 6 : Pouvoirs

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir généralement quelconque pour engager SEULE la Société, à Madame Franciane ROMBAUT, prénommée, devenue l'Administratrice Déléguée de la SA COMEFI.

Monsieur Roger FISSETTE, prénommé, continuera à collaborer pleinement à la gestion administrative et financière de la société, à titre gratuit, avec Madame Franciane ROMBAUT.

Point 7 : nouvelle répartition des actions détenues de la société SA COMEFI.

Nom actionnaires

Nombre d'actions détenues

Représenté par

Signature

FISSETTE Roger

1 action

Lui-même

ROMBAUT Franciane

1.099 actions

Elle-même

Total des actions représentées

1.100 actions

Après avoir entendu le rapport et discussions, l'Assemblée extraordinaire se termine à 19h30. Les présents signent le Procès Verbal extraordinaire.

Signatures,

Roger FISSETTE

Président

Franciane ROMBAUT

Administrateur déléguée